Zeitschrift: Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Landesplanung

Band: 1 (1944)

Heft: 3

Rubrik: Umschau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Umschau

Was nun in Schaffhausen?

Mit der Bombardierung Schaffhausens am 1. April 1944 ist zum erstenmal im Verlauf dieses Krieges eine schweizerische Stadt das Opfer eines ernsthaften Luftangriffs geworden. Um den Preis schwerer Opfer (40 Tote, über 100 Verletzte und 500 Obdachlose) und grosser materieller Schäden, die sich um 40 Mill. Fr. belaufen dürften, ist uns ein Maßstab gegeben für die Beurteilung der Schäden, die zahlreiche Städte der kriegführenden Länder bis zum Grad vollständiger Vernichtung erleiden müssen. Gleichzeitig bedeutete diese Probe aufs Exempel eine «kriegsmässige Uebung» im tragischen wörtlichen Sinn für alle jene Organisationen, die berufen sind, in Zusammenarbeit mit der ganzen Bevölkerung (denn nur dann besteht Aussicht auf Erfolg!) eine Ausweitung der Schäden über das durch die Bombardierung selbst erzeugte Mass hinaus zu verhindern. Eine sorgfältige und rasche Auswertung der in Schaffhausen gemachten Erfahrungen ist dringendes Gebot.

Das eigentliche Stadtgebiet wurde von einer sehr gut sitzenden Garbe von ca. 400 Brand- und Sprengbomben getroffen, erstere meistens von 35 kg, letztere von 50 kg, einige von 100 bis 150 kg Gewicht. Anvisiert wurde offensichtlich der Komplex von Fabriken, die den Rhein begleiten und die sich in der zweiten Hälfte des letzten Jahrhunderts an dieser städtebaulich ungünstigen Stelle ansiedelten, weil sie dort durch die durch den Schaffhauser Industriepionier Heinrich Moser angelegten grosszügigen Transmissionsanlage mit Kraft gespiesen wurden. Die Lage am Rand der zum Teil schönsten und dichtest bebauten Teile der Altstadt (Münster- und Museumskomplex) ist der letzteren zum Verhängnis geworden und hat den Verlust unersetzlicher Kulturgüter nach sich gezogen.

Das Ereignis stellt die Stadt Schaffhausen vor städtebauliche Probleme, deren Schwierigkeit darin besteht, dass in zwei Quartieren (Mühlenquartier und die Gegend zwischen Rheinstrasse und Herrenacker) die Zerstörungen so umfangreich sind, dass grundsätzliche, städtebauliche Bereinigungen angestrebt werden müssen, dass sie aber doch zu wenig weit gehen, als dass diese Sanierungen ohne fast untragbare Opfer für eine Stadt von nur ca. 22'000 Einwohnern verwirklicht werden können.

Das Ziel müsste sein, die Zone zwischen Rhein und Herrenacker von der Industrie zu säubern und umgekehrt das Mühlenquartier, das zwischen dem zukünftigen Rheinkraftwerk Schaffhausen und den zukünftigen Umschlagplätzen der Rheinschiffahrt liegt, ganz der Industrie und dem Gewerbe zu reservieren. Das letztere verspricht in weitgehendem Mass zu gelingen. Im ersteren Fall wird sich die Stadt mit einer ersten Etappe begnügen müssen.

Die sich aus der Bombardierung ergebenden Probleme sind von der Stadtverwaltung unverzüglich und mit anerkennenswerter Energie angepackt worden. Noch ist aber alles im Fluss. Es wird Sache einer späteren Berichterstattung sein, über die theoretischen Möglichkeiten und die praktisch erreichten oder zu erreichenden Resultate zu referieren.

K. Scherrer, Arch. BSA.

Regionalplanungsgruppe Zentralschweiz des SIA

Sie umfasst die Kantone Uri, Schwyz, Obwalden, Nidwalden, Luzern und Zug. Ihre Gründung als Untergruppe der Sektion Waldstätte des SIA geht zurück ins Frühjahr 1941.

Unsere Tätigkeit galt erst der Klarstellung des Zieles und der Durchdringung des vielseitigen Stoffes durch Veranstaltung von Vorträgen und Diskussionsabenden. Dann folgte die Stellungnahme zu einer wichtigen und aktuellen Frage, nämlich der Einführung der Durchgangsstrasse Nord-Süd in die Stadt Luzern und damit der Neugestaltung des Areals der alten Kaserne. Anschliessend wurden folgende grössere Aufgaben an die Hand genommen: Zunächst die Strassen-Verkehrsfragen im Gebiete der Stadt Luzern und deren Aussengemeinden, dann das Studium der Luzerner Bahnhoffragen, insbesondere der Verlegung des Güterbahnhofes und damit der Umgestaltung des Gebietes zwischen Bahnhof und der Landzunge von Tribschen. Die Abklärung dieser Fragen geschah in dafür gebildeten Untergruppen, im Einvernehmen mit den Behörden von Stadt und Kanton Luzern und zeitweise unter Mitwirkung eines Ingenieurs der SBB. Dieses umfangreiche Material wird zurzeit durch die Behörden weiter verarbeitet.

Die Bemühungen um eine Subvention hatten erfreulicherweise Erfolg. Für die Dauer von zwei Jahren wurden uns vom Bund je Fr. 7000.—, vom Kanton Luzern je Fr. 3500.— und von der Stadt Luzern je Fr. 3000.—, total Fr. 13'500.— zugesichert. Diese Gelder sollen wie folgt verwendet werden:

1. Umfassende Klärung der Verkehrs-Planung der gesamten Region;
2. Ausarbeitung von Vorschlägen für den Schutz der See-, Fluss- und Bachufer;
3. Aufstellung eines Nutzungsplanes für die Stadt Luzern und ihre Aussengemeinden.

Eine Reihe wichtiger Erhebungen und Inventarisationen, vorerst für die Stadt Luzern und ihre Aussengemeinden, konnte unter weitgehender Mitwirkung des Technischen Arbeitsdienstes Luzern nach den im Bericht des Delegierten für Arbeitsbeschaffung niedergelegten Richtlinien durchgeführt werden. *M. T.*

Coup d'œil rétrospectif sur cinq années de travail de la Fédération internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme

Il y a cinq ans, le 1er octobre 1938, j'ai assumé les fonctions de président de la Fédération internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme, fonctions qui m'avaient été confiées, par un vote unanime, en présence des délégués de 40 nations, lors de l'assemblée constituante, à Paris, le 9 juillet 1937. La gestion des affaires m'a été officiellement remise par mon prédécesseur, M. G. L. Pepler, le 29 octobre 1938. lors d'une séance du Comité exécutif, à Bruxelles. La Fédération n'a connu, sous ma présidence, qu'une seule année de paix qui lui ait permis de poursuivre normalement ses travaux. Puis éclata la guerre, mettant en doute nos projets du lendemain et les grandes tâches culturelles que nous avions envisagées pour un avenir plus éloigné. Au terme des cinq années de ma présidence, années si difficiles et si particulièrement décisives dans notre champ d'activité, je juge de mon devoir de rendre compte des résultats que nous avons obtenus, malgré tout, et de prendre position au sujet des problèmes qu'il s'agira pour nous de résoudre pendant la guerre et, à plus forte raison, dans les années d'après guerre.

L'année de paix 1938/1939 fut caractérisée par le *XVIIe Congrès international de l'Habitation* qui, sous mes auspices, eut lieu à Stockholm, du 8 au 15 juillet 1939. Plus de 900 congressistes appartenant à 40 nations diverses, y prirent part, Les sujets suivants ont été traités: «Habitations pour catégories spéciales de la population», par M. J. I. de Jonge van Ellemeet (Pays-Bas); «Urbanisme et trafic local» par M. R. Niemeyer, Landesrat (Allemagne); «Les administratives de l'aménagement national», par M. Lilienberg, directeur du Service d'urbanisme (Suède). Une excursion scientifique de plusieurs jours fit suite au congrès. Auparavant, la Fédération avait participé à l'exposition d'urbanisme et de colonisation, à Francfort-sur-le-Mein (automne 1938), et à une exposition du «Housing Centre» à Londres (mai 1939), à l'inauguration de laquelle j'ai assisté.

Si l'activité de notre Fédération a largement fructifié, c'est, en grande partie, grâce à sa Revue trimestrielle *Habitation et Urbanisme* qui, depuis 1941, s'intitule *Habitation, Urbanisme et Aménagement de l'Espace* et qui, depuis lors, paraît en

trois langues; elle est magistralement rédigée par M. le Dr Ing. Albert Gut, Baudirektor e. r., Munich, avec la collaboration très active de Madame Paula Schäfer. Malgré les difficultés énormes qu'elle est obligée de surmonter, cette revue peut être considérée comme l'organe international par excellence, faisant loi dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisme.

En outre, depuis le commencement de l'année 1939, la Fédération publie régulièrement à mon instigation, les *Informations* qui tiennent les membres de la Fédération au courant des principaux événements dans le domaine de l'habitation, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, tant en Europe que dans les pays d'outre-mer. La fusion de ces *Informations* et de la Revue a été jugée opportune et effectuée, il y a quelque temps.

Une grande partie du programme prévu ou même déjà amplement préparé, il y a cinq ans, a dû être abandonnée pour des raisons inhérentes à la guerre: c'est ainsi qu'étaient projetés des *Congrès* pour 1941 en Californie, pour 1942 à Rome (avec une exposition relative au sujet «la Métropole») et pour 1944 à Montréal. A l'Exposition internationale du trafic, qui devait avoir lieu à Cologne, la Fédération comptait exposer d'importantes données concernant le problème, alors particulièrement urgent, des parcs de stationnement. Nous nous étions procuré, dans beaucoup de grandes villes du monde entier, de précieux documents qui ne manqueront pas d'être très utiles pour les travaux de reconstruction d'après guerre. Différentes séances du Conseil et des comitées de la Fédération ont eu lieu, avant la guerre, à Bruxelles et à Londres. Une conférence du Conseil a pu être organisée à Bruxelles, pendant la guerre. Tous les préparatifs étaient faits pour une session du Conseil à Rome, en juin 1940, session à laquelle MM. Klöti, Pepler, Sellier et Vinck avaient l'intention de prendre part; elle a dû être décommandée à la dernière heure.

Donnant suite à des invitations personnelles, j'ai profité, en ma qualité de président, de l'occasion qui se présentait, pour propager dans les pays du sud-est de l'Europe les buts de notre Fédération: en automne 1940, j'ai fait, à Budapest et à Sofia, devant des experts et des autorités gouvernementales et municipales, quelques conférences avec projections dont le texte a ensuite paru, en plusieurs langues, dans les journaux et revues de différents pays. Au printemps de l'année 1942, j'ai accepté une invitation pour l'Espagne où j'ai pu discuter avec les autorités compétentes le problème de la reconstruction dans les régions dévastées par la guerre civile. De même, j'ai personnellement pris contact avec les services de reconstruction, nouvellement créés en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Les projets relatifs au congrès et à l'exposition de Rome ont donné lieu à des pourparlers avec les autorités compétentes en Italie.

Dès le début de la guerre, mon premier souci a été de veiller à ce que notre Fédération, en tant qu'organisation internationale et centre d'investigation scientifique, se maintienne, toujours prête et toujours active, à la hauteur de sa tâche. Il fallait, à cette fin, retirer le secrétariat de la ville de Bruxelles, située en pays occupé, mais qui ne cesse d'être le siège officiel de la Fédération; ce transfert s'est effectué avec le consentement des membres du Conseil qu'il m'a été possible de consulter. Les bureaux de la Fédération comprenant la bibliothèque, les archives et les collections, se trouvent donc à Stuttgart, depuis le commencement de l'année 1941. Nous avons énergiquement travaillé au développement de ces institutions; c'est ainsi que notre bibliothèque, qui me tient surtout à cœur comme instrument indispensable du travail de la Fédération, a dans les dernières années, augmenté ses effectifs d'environ 1000 volumes.

Grâce à nos *Informations* et à plusieurs circulaires qu'en ma qualité de Président, j'ai fait adresser aux membres de la Fédération, nous avons réussi à rester en contact direct avec eux, et à les rapprocher les uns des autres. Ces mesures expliquent sans doute le fait qu'un nombre considérable de nouvelles adhésions a pu être signalé dans le plus différents pays, ce qui prouve que notre Fédération jouit de plus en plus de la confiance des architectes, des urbanistes et des administrations communales, notamment en ce qui concerne les vastes programmes de l'après-guerre.

Quant aux finances de notre Fédération, il suffit de mentionner que, dans les années de ma présidence, elles ont été en bonne condition. J'en ai informé, au fur et à mesure, les membres du Conseil; mais je me permettrai d'ajouter que la ville de Stuttgart s'est fait un honneur de compenser certaines difficultés dues à la guerre.

Le fait qu'avec le développement sans cesse accru de la guerre aérienne, non seulement des objectifs militaires, mais encore de paisibles habitations humaines et des valeurs urbanistiques, irremplaçables au point de vue culturel, sont vouées à la destruction, a suscité, au sein de la Fédération, la plus vive inquiétude. C'est pourquoi, dès le commencement de la guerre, en février 1940, je me suis mis en rapport avec la Croix-Rouge Internationale au sujet des mesures capables de protéger les villes ouvertes contre les effets de la guerre aérienne. Les pourparlers que nous eûmes le président de la Ville de Zurich, M. le Dr Klöti, et moi, avec le président du Comité international de la Croix-Rouge, les 21 et 22 février 1940, à Genève, aboutirent, le 12 mars 1940, à l'envoi d'un pressant appel en faveur des villes ouvertes, de leurs quartiers résidentiels et de leurs institutions culturelles, appel émanant du Comité international de la Croix-Rouge et adressé à tous les membres de la Convention de Genève. Il est vrai que cette démarche si méritore de la Croix-Rouge eut aussi peu de succès que tous les autres efforts visant le même but. Mais il est néanmoins d'intérêt historique de constater que la Fédération s'est placée, dès le début de la guerre, en tête des efforts tentés pour la protection des villes ouvertes et de la population civile. En outre, notre Fédération insiste, à juste titre, sur le fait qu'elle n'a jamais cessé, par la suite, de faire entendre ses avertissements afin de refréner, avant qu'il n'en soit trop tard, les méthodes employées par les belligérants, méthodes conduisant à la destruction d'habitations humaines sans aucune importance militaire, et à l'anéantissement de valeurs culturelles irremplaçables.

Les tâches qui attendent la Fédération à l'avenir, et auxquelles il s'agit de se préparer dès à présent, sont immenses et d'une envergure à peine concevable à l'heure qu'il est. Nous savons, dès aujourd'hui, que la reconstruction sera le problème dominant de l'après-guerre, non seulement pour les pays belligérants, mais encore pour ceux qui ne prennent pas une part directe aux hostillités et qui devront, eux aussi, tirer profit des enseignements de la guerre. Or, cet important problème de l'après-guerre est, en même temps, le terrain d'action par excellence de notre Fédération. Voici, en quelques traits grossiers, la situation, telle qu'elle se dessine actuellement pour nous:

Dans presque tous les pays, *la construction normale d'habitations* a été ou bien fortement diminuée, ou bien totalement paralysée au cours de la guerre. Or comme, avant la guerre déjà, se faisait sentir presque partout une crise du logement plus ou moins aiguë, et qu'en outre, dans les pays belligérants, d'innombrables habitations ont été détruites, sans qu'on ait pu les remplacer immédiatement, il faudra que l'activité du bâtiment prenne une ampleur et une intensité sans pareilles. Ajoutons à cela que dans certaines régions, à la suite des événements militaires, ou pour des raisons d'ordre démographique, de véritables migrations populaires se sont produites et qu'il a fallu procéder à des transferts de la population, à des évacuations etc. qui rendent indispensable la création de nouvelles colonies de dimensions énormes, sinon le réaménagement complet de villes entières. Il va sans dire que ces tâches gigantesques ne peuvent se résoudre que progressivement et sur la base de mesures légales d'ordre urbanistique. Faire pro-

vision d'expériences; rendre accessible tout le matériel de comparaison et créer, à l'aide d'un examen critique, les bases scientifiques de la solution la plus rationnelle et, en même temps, la plus esthétique de tous ces problèmes de la reconstruction: n'est-ce pas là nettement le devoir et le but de notre Fédération qui, précisément en vertu de son caractère international, est appelé à faciliter aux architectes, urbanistes, magistrats et autres personnes intéressées, dans le monde entier, l'échange de vues, la discussion et la mise au point d'idées nouvelles. Les restrictions apportées par la guerre à l'activité du bâtiment ont surtout affecté le domaine *de l'urbanisme.* En conséquence, le nombre des programmes urbanistiques de quelque envergure a considérablement baissé. Il est d'autant plus satisfaisant de constater que notre époque, caractérisée par un sensible recul de l'urbanisme pratique, a permis d'enregistrer, dans le domaine de l'urbanisme scientifique, quelques succès d'importance toute particulière, en ce qui concerne la législation. C'est ainsi que l'Italie s'est donné une nouvelle loi d'urbanisme fondamentale (Legge Urbanistica du 17. 8. 1943) que l'organe de notre Fédération a longuement commentée. La France a fait un effort analogue en rassemblant les prescriptions urbanistiques, éparpillées jusqu'ici dans différents textes, et en les complétant par des prescriptions nouvelles, de manière à établir la Loi d'urbanisme du 15. 6. 1943 qui mérite, elle aussi, d'être qualifiée de création modèle dont l'influence sur le développement de l'urbanisme français ne saurait être sous-estimée. La revue de la Fédération a également publié un rapport sur cet acte créateur d'importance primordiale.

Mais, dans un autre domaine encore, la Fédération est à même d'enregistrer des progrès non moins importants que ceux qu'elle a réalisés en matière d'urbanisme. J'ai nommé *l'aménagement de l'espace* qui a pris à tâche de former et d'organiser de vastes espaces et d'en diriger toutes les forces actives, de manière à obtenir le plus grand rendement possible et à réduire le travail improductif (p. ex. par la répartition systématique des lieux de travail). A l'exemple de l'Allemagne qui avait pris les devants (décret fondamental sur l'Office du Reich pour l'Aménagement de l'espace, en date du 26. 6. 1935) les Pays-Bas ont promulgué, le 15. 5. 1941, une loi d'aménagement, national. dite «Plan national» qui sera, sans aucun doute, du plus heureux effet pour les Pays-Bas. De son côté, la Suisse a fait preuve d'une activité exemplaire dans le domaine de l'aménagement national. En 1937, elle a créé la «Commission d'aménagement national suisse» et en 1941, le «Comité d'Aménagement national» à l'Ecole polytechnique fédérale. Les événements en Suisse, qui ont également fait l'objet de plusieurs rapports, dans nos publications, laissent prévoir un développement ultérieur qui non seulement sera favorable à la Confédération, mais qui servira, de même que l'exemple des Pays-Bas, de modèle à d'autres pays, d'autant plus que les efforts tendant à régler l'aménagement de l'espace, s'accusent chez différentes nations. Notons, à cet égard, que l'Angleterre a institué, en 1942, un ministère spécial pour l'aménagement des villes et des campagnes (Town and Country Planning Ministry), ministère ayant pour tâche d'assurer l'unité et la continuité dans l'établissement et l'exécution de directives nationales concernant «l'exploitation et le développement de la propriété foncière dans toute l'Angleterre et le Pays de Galles». C'est Mr. G. L. Pepler qui a été nommé premier fonctionnaire technique de ce ministère.

Non moins importants que le *planisme en grand,* en vue duquel la Fédération amasse expériences et connaissances, les problèmes relatifs au *détail de la construction d'habitations* exigent impérieusement une solution future. Etant donné le rythme accéléré auquel la reconstruction devra s'effectuer, les millions d'habitations nécessaires pourront être bâties sans qu'il soit fait énergiquement appel à une *standardisation* radicale. La question des matériaux de construction, de leur qualité et de leur provenance, constitue également un point important du programme.

La Fédération internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme sait donc qu'elle est appelée à collaborer aux *grandes tâches de l'avenir.* Celles-ci doivent être, dès maintenant, méditées à fond et soumises à des investigations scientifiques. A cet effet, je me suis mis en relation avec des experts éminents de tous les pays, afin d'établir, de concert avec eux, des propositions concrètes pour ces grandes tâches. De cette façon, le travail actif de la Fédération doit être préparé pour l'après-guerre.

Les problèmes en face desquels nous placera *la construction,* sont énormes. Mais à l'aide des expériences sanglantes et des leçons de la guerre, il faut que nous parvenions à créer quelque chose d'absolument nouveau, voire même de révolutionnaire, dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisme, — et nous y parviendrons. Le but et la tâche de notre Fédération internationale doit être de conseiller, depuis son poste d'observation, ceux qui, dans tous les pays, sont chargés d'élaborer et d'exécuter des plans, tout en fortifiant, au moyen d'idées créatrices, l'âpre volonté de venir à bout, aussi rapidement que possible, des désastres causés par une époque destructrice. *Dr. Karl Strölin.*

Schrifttum

Vorarbeiten für eine Regionalplanung im Zürcher Oberland

«Die Regionalplanung im Kanton Zürich», Heft 1. Zu beziehen vom Rechnungssekretariat der Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich, 50 S. mit 5 Planbeilagen. Fr. 5.—.

Die Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich gibt soeben ein erstes Heft einer geplanten Reihe von Veröffentlichungen über Regionalplanung heraus. Es befasst sich mit den Vorarbeiten für eine Regionalplanung im Zürcher Oberland und stellt eine landeskundliche Uebersicht dar, zu der sich die Anregung aus Fragen ergab, die die Finanzdirektion im Zusammenhang mit der Neuordnung der Verkehrsverhältnisse im Zürcher Oberland beschäftigt haben. Es handelte sich darum, ob bestimmte Entwicklungstendenzen der einzelnen Gemeinden des Zürcher Oberlandes festgestellt werden können, und zwar in sachlicher Hinsicht, d. h. in bezug auf Industrie und Landwirtschaft, sowie in räumlicher Hinsicht. Daneben wurden noch verkehrstechnische Probleme aufgeworfen. Diese Fragen konnten nur auf einer umfassenden Kenntnis des Untersuchungsgebietes, seines landschaftlichen Charakters und seiner geschichtlichen Entwicklung heraus beantwortet werden. Ueber die mehr feststellende Betrachtung und Deutung der Verhältnisse hinaus ergaben sich praktische Vorschläge für die künftige Ausgestaltung des Untersuchungsgebietes. So entwickelten sich folgerichtig Vorarbeiten und Anregungen für eine Planung in der Region des Zürcher Oberlandes.